



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201685 - Pelouses, landes, falaises et forêts de la montagne d'Aucelon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201685

1.3 Appellation du site

Pelouses, landes, falaises et forêts de la montagne d'Aucelon

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

03/09/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/09/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031223450>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,36912°

Latitude : 44,6155°

2.2 Superficie totale

1475 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26017	AUCELON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3290 <i>Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion</i>		0,03 (0 %)		G	A	C	B	B
5110 <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		17,7 (1,2 %)		G	A	C	B	B
6110 <i>Pelouses rupicales calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	4,04 (0,27 %)		G	A	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		391 (26,51 %)		G	A	C	B	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		1,77 (0,12 %)		G	A	C	C	C
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		0,3 (0,02 %)		G	A	C	B	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	3	G	A	C	B	B
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		61,07 (4,14 %)		G	A	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0,1 (0,01 %)		G	A	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis	p	0	3	i	R	DD	C	C	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1074	Eriogaster catax	p	50	100	i	R	P	C	C	C	C
I	1087	Rosalia alpina	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	40	50	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	0	10	i	P	G	C	C	C	C
M	1307	Myotis blythii	p	0	3	i	R	DD	C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	p	0	2	i	R	DD	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	p	0	2	i	R	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
I		Arethusana arethusa			i	P			X			
I		Chazara briseis			i	C			X			
I		Papilio alexanor			i	V	X		X		X	
I		Zerynthia rumina			i	V						X
I		Parnassius apollo			i	P	X		X		X	
I		Parnassius mnemosyne			i	P	X		X		X	
M		Myotis nattereri	0	10	i	P			X		X	
M		Nyctalus leisleri	0	10	i	P			X		X	
M		Pipistrellus pipistrellus	5	15	i	P			X		X	
M		Pipistrellus kuhli	0	5	i	P						X
M		Hypsugo savii	20	52	i	P			X		X	
M		Plecotus auritus	0	1	i	P			X		X	
M		Tadarida teniotis	0	10	i	P			X		X	
M		Myotis alcaethoe	0	1	i	P			X		X	
M		Eptesicus nilssonii	0	1	i	P			X		X	
M		Plecotus macbullaris	5	10	i	P			X		X	
P		Bombycilaena erecta				P						X
P		Coeloglossum viride			i	P			X			
P		Cynoglossum germanicum				P						X



P		Dactylorhiza latifolia			i	P							X
P		Gagea lutea				R							X
P		Gentiana lutea				C		X					X
P		Hieracium andryaloides			i	P							X
P		Inula bifrons				R							X
P		Paeonia officinalis				R							X
P		Pulsatilla halleri			i	R							X
P		Ruscus aculeatus				C		X					X
P		Salvia aethiopsis				P							X
P		Tulipa sylvestris			i	P							X
R		Coronella austriaca				P	X					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	39 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	27 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	0 %
N15 : Autres terres arables	0 %
N16 : Forêts caducifoliées	13 %
N17 : Forêts de résineux	18 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

La montagne d'Aucelon fait partie du massif du Diois (Drôme), premier chaînon des Préalpes du sud. Elle est formée de calcaire tithonique (faciès géologique du Jurassique supérieur), siège de phénomènes karstiques.

Le site Natura 2000 couvre toute la partie Est de la commune d'Aucelon (soit 56% du territoire communal), qui constitue le superbe plateau d'altitude de la montagne d'Aucelon d'inclinaison générale ouest/nord ouest, coupée de vallons et s'échelonnant entre 550 et 1500 m, avec une altitude moyenne de 1000 mètres.

Ce secteur est sous influence méditerranéenne (température élevée en été, déficit de précipitations).

- La forêt communale, qui couvre 72 ha dans le site Natura 2000 (soit 5% du site), est gérée par l'Office National des Forêts. L'aménagement forestier en cours jusqu'en 2039 ne prévoit aucune coupe ni travaux au canton de la Luine (hêtraie à fort degré de naturalité) et a prévu la mise en œuvre d'une sylviculture modérée au canton de Beaufays en lien notamment avec un contrat Natura 2000 d'arbres sénescents disséminés.

- La zone en alpage appartient en majeure partie au Conseil général de la Drôme (23% de la surface du site) qui l'a acquis dans le cadre de sa politique des espaces naturels sensibles, ainsi qu'à un propriétaire privé (33% de la surface du site).

Une convention de pâturage permet sa gestion sur l'espace naturel sensible.

A proximité du village, divers propriétaires privés et la commune d'Aucelon se sont regroupés en une Association Foncière Pastorale (AFP) qui fait exploiter ses terres (dont environ 110 ha dans le périmètre du site Natura 2000), par convention avec un berger.

Dans les deux cas, la gestion pastorale est bien encadrée et raisonnable.

- Le principal gîte d'été de chiroptères est dans un bâtiment privé. Une négociation avec le propriétaire reste à faire aboutir.

- La fermeture du milieu et l'usage de pesticides sont les facteurs limitants pour les deux principaux groupes d'espèces animales présents sur le site (papillons et chiroptères).

Vulnérabilité

- La forêt communale, qui couvre 72 ha dans le site Natura 2000 (soit 5% du site), est gérée par l'Office National des Forêts. L'aménagement forestier en cours jusqu'en 2018 ne prévoit aucune coupe ni travaux au canton de la Luine (hêtraie à fort degré de naturalité) et a prévu la mise en œuvre d'une sylviculture modérée au canton de Beaufays.

- La zone en alpage appartient en majeure partie au Conseil général de la Drôme (23% de la surface du site) qui l'a acquis dans le cadre de sa politique des espaces naturels sensibles, ainsi qu'à un propriétaire privé (33% de la surface du site).

Une convention de pâturage permet sa gestion sur l'espace naturel sensible.



A proximité du village, divers propriétaires privés et la commune d'Aucelon se sont regroupés en une Association Foncière Pastorale (AFP) qui fait exploiter ses terres (dont environ 110 ha dans le périmètre du site Natura 2000), par convention avec un berger.

Dans les deux cas, la gestion pastorale est bien encadrée et raisonnable.

- Le principal gîte d'été de chiroptères est dans un bâtiment privé. Une négociation avec le propriétaire reste à faire aboutir.

- La fermeture du milieu et l'usage de pesticides sont les facteurs limitants pour les deux principaux groupes d'espèces animales présents sur le site (papillons et chiroptères).

4.2 Qualité et importance

Au sein de ce site ont été inventoriés 9 habitats d'intérêt communautaire (dont trois prioritaires : 6210, 6110 et 9180) et 12 espèces animales d'intérêt communautaire (9 relevant de l'annexe II et 3 de l'annexe IV de la Directive « Habitats, Faune, Flore »), dont une espèce dite " prioritaire " : la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*).

Ce site présente une population diversifiée de papillons lépidoptères rhopalocères en particulier sur les crêtes couvertes de pelouses, habitat privilégié du Damier de la Succise (*Euphydryas* ou *Eurodryas aurinia*), espèce d'intérêt communautaire. Parmi les 68 espèces inventoriées (été 2007), quatre sont protégées au niveau national : l'Alexanor (*Papilio alexanor*) non revue sur le site depuis la fin des années 1990, l'Apollon (*Parnassius apollo*) et le Semi-Apollon (*Parnassius mnemosyne*) tous deux annexe IV de la Directive « Habitats, Faune, Flore », la Proserpine (*Zerynthia rumina*) et deux espèces rares en France : le Mercure (*Arethusana arethusa*) et l'Hermitte (*Chazara briseis*).

C'est le territoire de chasse de 15 espèces de chiroptères, dont 6 d'intérêt communautaire. Signalons que deux espèces n'ont pas pu être différenciées : le Petit Murin (1307 : *Myotis blythii*) et le Grand Murin (1324 : *Myotis myotis*). On connaît à ce jour 12 gîtes abritant des chauves-souris, dont une colonie de parturition pour le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

En partie sud-est du site se trouve la forêt de la Luine, petite hêtraie à lfs remarquable appartenant à la commune d'Aucelon, qui n'est plus exploitée depuis plus d'un siècle. Elle est située dans l'étage montagnard, qui subit l'influence encore bien marquée des précipitations en provenance de l'ouest.

Les pelouses d'altitude abritent la Pulsatille de Haller (*Pulsatilla halleri*), plante protégée qui figure sur le Livre rouge national (espèce à surveiller) et le Livre rouge de la région Rhône-Alpes. Près de 200 espèces de flore ont été inventoriées sur le site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des repercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture



Propriété privée (personne physique)	67 %
Domaine communal	10 %
Domaine départemental	23 %

4.5 Documentation

- Document d'objectifs révisé (suite à l'extension du site à 1475 ha) - Office national des forêts (26) - Validé le 25 novembre 2013.
- Document d'objectifs 2001-2006 du site D15 : Aucelon, Servelle de Brette - Office national des forêts (26) - Novembre 2000 (pour le site de 159 hectares).
- Inventaire des lépidoptères rhopalocères de la Montagne d'Aucelon - Jorg SCHLEICHER - FRAPNA Drôme - Décembre 2007
- Synthèse des connaissances sur les chiroptères du SIC FR8201685 à Aucelon - Stéphane VINCENT et Yoann PEYRARD - CORA Drôme - Septembre 2007
- Suivi des populations de Petit Rhinolophe sur le site Natura 2000 D15 : « Montagne d'Aucelon, pelouses et forêts du plateau de la Servelle de Brette » - Thomas DEANA-LPO Drôme - Octobre 2010
- Inventaire des chiroptères forestiers d'Aucelon FR8201685- LPO Drôme- 2019
- Evaluation de l'état de conservation des populations de papillons diurnes sur les milieux engagés en MAEC du site Natura 2000 : pelouses, landes, falaises et forêts de la Montagne d'Aucelon- Yann Baillet- Flavia APE- 2020

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	23 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office Nationale des Forêts - agence Drôme Ardèche

Adresse : 16 rue Lapeyrouse 26000 VALENCE



Courriel : ag.valence@onf.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201685
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523646/2013-document-d-objectifs-natura-2000-pelouses-landes-falaises-et-forets-de-la-montagne-d-auceon-fr

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le premier document d'objectifs a été validé en décembre 2000. Il concernait un site de 159 ha. L'extension proposée en 2009 a été le préalable à la révision de ce document, qui a été validé par le Comité de pilotage du 25 novembre 2013. Le site couvre désormais 1475 ha.

Objectifs et principes de gestion :

- Gestion extensive et douce pour les zones ouvertes, afin de favoriser la biodiversité (pas de produit chimique, pression de pâturage adaptée)
- Gestion forestière extensive. Pas d'exploitation au bois de la Luine sauf dans le cadre de la recherche de régénération de l'If.
- Contrôler la fréquentation du public.

Instruments contractuels, réglementaires et financiers à envisager :

Mesures agri-environnementales, contrats de gestion, chartes et conventions de bonne conduite.

Remarques :

- Il n'y a pas de plan de gestion du domaine départemental.
- Il existe un plan de gestion pour la forêt communale pour une durée de 20 ans : Aménagement de la forêt communale 2019-2038
- Le site comporte une partie de relais de transmission hertzien du Pas de Jansac (sur la commune d'Auceon), qui appartient à l'Armée de terre, sur lequel se déroulent des activités de transmission. Cette mesure de classement ne devra pas remettre en cause les activités et missions décrites ci-dessus, ni l'entretien et l'évolution des infrastructures nécessaires aux missions confiées au Ministère de la défense.